

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 JANVIER 2013

L'an deux mille treize, le quatre janvier à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr François SYLVESTRE, Maire.

Etaient Présents : Mr, Mmes SYLVESTRE F., DECLINCHAMP F., CALDARA C., DUBOIS G., INGOUF P., LAUGAUDIN C., TALLEC M., BUFFARD N. et LORNE V.

Absents : Mr COUSIN Gilles qui a donné pouvoir à Mr SYLVESTRE François
Mme CARON Véronique qui a donné pouvoir à Mme CALDARA Claudine
Mr CREPEL Olivier qui a donné pouvoir à Mme TESTA Marjorie
Mr MAYNOU Albert : excusé
Mmes MANSARD Jocelyne et GUILLET Françoise

Secrétaire de séance : Mr DECLINCHAMP Frédéric

Secrétaire de mairie présente : Mme SALKOWSKI Catherine

1°) 2013/01 SCREG Avenant n°3 : Mr le Maire informe aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu l'avenant n°3 de l'entreprise SCREG concernant les travaux rue du 8 mai 1945. Voici le décompte :

- Retenue sur les bordures	- 4 800.00 € H.T.
- 6 regards au lieu de 13	- 2 539.62 € H.T.
- Dalle drain	+ 409.67 € H.T.
- Raccordement de voirie	+ 1 938.20 € H.T.
- Enduits sur trottoir	+ 6 617.70 € H.T.
- Abords en terre végétale	+ 500.00 € H.T.
- Panneaux de signalisation	+ 715.00 € H.T.
- Raccordement rue du 8 mai 1945	+ 2 018.90 € H.T.

Soit un total en plus de 4 859.85 € H.T. soit 5 812.38 € T.T.C.

Les membres acceptent à l'unanimité le troisième avenant soit le total du marché pour un montant de 155 240.14 € H.T. soit 185 667.21 € T.T.C.

2°) 2013/02 Dons Cuy Infos : Mr le Maire annonce que suite à la relance des courriers pour l'élaboration du Cuy Infos, des dons sont parvenus en Mairie. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent les dons suivants :

SCI La Renaissance :	200 €
ATTITUDE'B :	60 €
SARL Noslon :	50 €
PIZZA PADRE :	30 €
La Renommée :	50 €
SAS Montmartin :	50 €

et autorisent Mr le Maire à effectuer une titre d'un montant de 440 €.

3°) Demandes subventions : Des demandes de subventions sont parvenues en Mairie (CFA de Bourgogne - Maison Familiale rurale de Joigny et Maison rurale du Sénonais), concernant des élèves habitants sur la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse.

4°) Courrier AMF : Mr le Maire lit le courrier concernant l'Association des Maires de l'Yonne, celui-ci évoque l'aménagement du temps de travail pour les écoles à la prochaine rentrée. Il précise qu'une délibération pourra être présentée avant mars si la commune décide d'instaurer ces nouveaux horaires pour la rentrée 2014, sinon celle-ci commencera septembre 2013. Mr le Maire et Mr le 1er Adjoint proposent d'accepter la modification dès cette année afin de pouvoir bénéficier des emplois à venir qui vont être créés (75 % du salaire est versé par l'Etat et le reste à la charge de la commune pour un temps complet). Mr le Maire propose d'attendre la prochaine réunion de conseil pour en savoir un peu plus.

5°) Divers : Mr le Maire informe que l'antenne BOUYGUES a enfin été déplacée vers le TGV en fin d'année 2012. Mr INGOUF et les riverains concernés par cette antenne tenaient à remercier les membres du Conseil d'avoir dénoncé le bail BOUYGUES et d'avoir retiré cette antenne loin de leur habitation.

Mr le Maire rappelle les vœux du Maire samedi 12 janvier 2013 à 16 h.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le jeudi 7 février 2013.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h 45.